



Cumul d'un travail à temps pleins et extras

Par **flofloflo**, le **31/01/2008** à **18:25**

Peut on cumuler un travail à temps pleins en CDI et faire des extras (missions intérimaires de courte durée) pendant les jours de repos ou congés annuels, en sachant que je suis infirmière dans un établissement de santé privé?

Les conditions sont elles les mêmes pour un établissement de santé public?

Merci de votre réponse.